****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-cinquième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Kenya**

(Genève, le 23 janvier/09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 55 secondes

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

Je voudrais, pour commencer, saluer la délégation de la République du Kenya et la remercier pour la présentation de son troisième rapport national.

Ma délégation félicite le Kenya pour les mesures prises en faveur des couches vulnérables et se réjouit de la ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

Convaincus de l’attention continue du Gouvernement kenyan à l’endroit des personnes en situation de vulnérabilité, nous lui recommandons de :

 - Parachever le processus de ratification des Protocoles à la Charte africaine des droits de l’Homme et des peuples relatifs aux droits des personnes âgées en Afrique et aux droits des personnes handicapées en Afrique.

Le Mali souhaite plein succès au Kenya à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.